



## QUÉBEC : BUDGET DE 2014-2015

### Un avant-goût de la réforme des finances publiques

Le budget présenté aujourd'hui dresse les grandes lignes du cadre budgétaire du gouvernement du Québec pour les prochaines années. L'objectif d'un retour à l'équilibre budgétaire est maintenu pour 2015-2016, ce qui nécessitera toutefois un contrôle très serré des dépenses. Cela dit, les moyens spécifiques pour y parvenir devront être identifiés plus tard, probablement lors du dépôt du prochain budget, avec notamment les résultats des travaux des commissions d'examen sur la fiscalité et sur les dépenses de programmes. Du côté des nouvelles mesures, elles sont multiples, mais elles ont globalement peu d'impacts financiers pour le gouvernement. Elles touchent surtout les investissements privés, notamment les PME.

#### FAITS SAILLANTS

- Malgré des déficits plus importants en 2013-2014 (3,10 G\$) et en 2014-2015 (2,35 G\$), le gouvernement du Québec conserve l'objectif d'un retour à l'équilibre pour 2015-2016.
- Pour atteindre l'équilibre, la progression des dépenses de programmes devra demeurer assez faible, avec notamment une hausse de seulement 0,7 % en 2015-2016.
- Le gouvernement confirme la mise en place d'une Commission d'examen sur la fiscalité, une Commission sur la révision permanente des programmes ainsi qu'un gel des effectifs gouvernementaux.
- La hausse de la dette brute devrait ralentir progressivement au cours des prochains exercices. Le ratio de la dette brute sur le PIB nominal pourrait descendre à 50,0 % au 31 mars 2019, contre 54,9 % au 31 mars 2015.
- L'ensemble des mesures introduites dans le budget d'aujourd'hui représente une somme de 816 M\$ sur trois ans, dont une grande partie est attribuée au programme LogiRénov (333 M\$).
- Plusieurs autres mesures touchant à la fois les particuliers ou les sociétés ont été annoncées aujourd'hui. Elles cherchent à rendre la fiscalité plus équitable, à encourager les aînés à demeurer sur le marché du travail et à diminuer les dépenses fiscales associées aux sociétés.

#### L'OBJECTIF DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE EST MAINTENU

L'ampleur des déficits pour les exercices 2013-2014 et 2014-2015 a été quelque peu révisée à la hausse dans le premier budget du ministre Leitão. Le déficit passe ainsi de 2,5 G\$ à 3,1 G\$ en 2013-2014 et de 1,75 G\$ à 2,35 G\$ en 2014-2015. Cet écart s'explique par une croissance plus faible des revenus autonomes, en particulier en 2013-2014, en raison notamment d'une progression plus lente du PIB nominal. Les dépenses de programmes sont aussi plus élevées qu'anticipé pour 2013-2014.

Cela dit, le ministère des Finances maintient l'objectif d'un retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016. Pour y parvenir, le ministre compte sur un contrôle serré des dépenses de programmes. Le 24 avril dernier, le gouvernement a annoncé des mesures permettant des économies annuelles de 305 M\$ à compter de 2014-2015. Un gel global des effectifs de la fonction publique permettra également des économies de 100 M\$ en 2014-2015 et de 500 M\$ en 2015-2016. La Commission d'examen sur la fiscalité québécoise devrait dégager 650 M\$ par année à compter de 2015-2016. Enfin, la Commission sur la révision permanente des programmes devrait permettre d'identifier des économies totalisant 3,3 G\$ en 2015-2016, ce qui abaissera la croissance annuelle des dépenses de programmes à seulement 0,7 %. Sur la base de ces hypothèses, le ministère des Finances conserve la

**François Dupuis**  
Vice-président et économiste en chef

**Yves St-Maurice**  
Directeur principal et économiste en chef adjoint

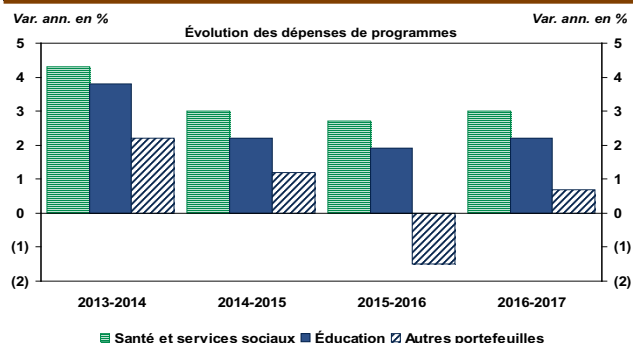
514-281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336  
Courriel : [desjardins.economie@desjardins.com](mailto:desjardins.economie@desjardins.com)

**Benoit P. Durocher**  
Économiste principal

cible d'un retour à l'équilibre en 2015-2016. Il s'agit d'un objectif souhaitable, mais aussi très ambitieux qui nécessitera un suivi serré de la part du gouvernement. Pour y parvenir, la croissance des dépenses en santé et en éducation (incluant les réseaux et les ministères) devra s'élever à seulement 2,4 % en 2015-2016 tandis que la progression des autres portefeuilles devra diminuer de 1,5 %, comparativement à des gains de 2,2 % en 2013-2014 et de 1,2 % en 2014-2015. Par la suite, un autre équilibre budgétaire est prévu en 2016-2017 alors que des surplus de 600 M\$ et de 800 M\$ sont respectivement attendus en 2017-2018 et en 2018-2019.

En ce qui concerne les prévisions économiques et financières utilisées dans l'élaboration du budget 2014-2015, les

**La progression des dépenses de programmes demeurera limitée**



Source : Ministère des Finances du Québec

**Tableau 1**  
**État sommaire des opérations**

En M\$	Réal		Prévisions				
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
<b>Revenus autonomes</b>	<b>51 859</b>	<b>52 805</b>	<b>54 682</b>	<b>56 609</b>	<b>58 555</b>	<b>60 492</b>	<b>62 143</b>
- Variation (%)	3,3	1,8	3,6	3,5	3,4	3,3	2,7
<b>Transferts fédéraux</b>	<b>15 707</b>	<b>16 701</b>	<b>16 691</b>	<b>17 190</b>	<b>17 763</b>	<b>18 353</b>	<b>18 998</b>
- Variation (%)	3,0	6,3	-0,1	3,0	3,3	3,3	3,5
<b>Revenus budgétaires totaux</b>	<b>67 566</b>	<b>69 506</b>	<b>71 373</b>	<b>73 799</b>	<b>76 318</b>	<b>78 845</b>	<b>81 141</b>
- Variation (%)	3,2	2,9	2,7	3,4	3,4	3,3	2,9
<b>Dépenses de programmes</b>	<b>-62 247</b>	<b>-64 518</b>	<b>-65 704</b>	<b>-66 141</b>	<b>-67 631</b>	<b>-69 530</b>	<b>-71 465</b>
- Variation (%)	1,2	3,6	1,8	0,7	2,3	2,8	2,8
<b>Frais de la dette</b>	<b>-7 766</b>	<b>-8 443</b>	<b>-8 583</b>	<b>-8 677</b>	<b>-8 913</b>	<b>-8 946</b>	<b>-8 998</b>
- Variation (%)	5,7	8,7	1,7	1,1	2,7	0,4	0,6
Provisions pour éventualités	---	---	---	---	-400	-400	-400
Total des entités consolidées	1 808	1 476	1 865	1 952	2 230	2 771	2 998
Commission d'examen sur la fiscalité	---	---	---	650	650	650	650
Perte exceptionnelle - Fermeture de Gentilly-2	-1 876	---	---	---	---	---	---
<b>Solde</b>	<b>-2 515</b>	<b>-1 979</b>	<b>-1 049</b>	<b>1 583</b>	<b>2 254</b>	<b>3 390</b>	<b>3 926</b>
Fonds des générations	-961	-1 121	-1 301	-1 583	-2 254	-2 790	-3 126
Exclusion - Fermeture de Gentilly-2	1 876	---	---	---	---	---	---
<b>Solde budgétaire au sens de la Loi</b>	<b>-1 600</b>	<b>-3 100</b>	<b>-2 350</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>600</b>	<b>800</b>
<b>Dette brute</b>	<b>191 756</b>	<b>198 052</b>	<b>206 773</b>	<b>211 844</b>	<b>214 286</b>	<b>216 475</b>	<b>217 424</b>
- En % du PIB	53,6	54,3	54,9	54,1	52,8	51,5	50,0
- Variation (%)	4,6	3,3	4,4	2,5	1,2	1,0	0,4
<b>Dette représentant les déficits cumulés</b>	<b>118 095</b>	<b>120 074</b>	<b>124 923</b>	<b>123 340</b>	<b>121 086</b>	<b>117 996</b>	<b>114 470</b>
- En % du PIB	33,0	32,9	33,1	31,5	29,8	28,1	26,3
- Variation (%)	3,5	1,7	4,0	-1,3	-1,8	-2,6	-3,0

Source : Ministère des Finances du Québec

## Tableau 2

### Perspectives économiques au Québec

Variation en % (sauf si indiqué)	2013	2014p	2015p
<b>Produit intérieur brut réel</b>			
Prévisions du ministère des Finances	1,1	1,8	2,0
Prévisions de Desjardins	1,1	1,7	1,9
<b>Produit intérieur brut</b>			
Prévisions du ministère des Finances	1,9	3,4	3,9
Prévisions de Desjardins	1,9	3,1	3,8
<b>Mises en chantier</b> (milliers d'unités)			
Prévisions du ministère des Finances	37,8	37,5	35,7
Prévisions de Desjardins	37,8	38,0	40,0
<b>Prix à la consommation</b>			
Prévisions du ministère des Finances	0,7	1,3	2,1
Prévisions de Desjardins	0,7	1,3	1,7
<b>Création d'emplois</b> (milliers d'unités)			
Prévisions du ministère des Finances	47,8	31,3	46,3
Prévisions de Desjardins	47,8	19,8	40,0
<b>Taux de chômage</b> (%)			
Prévisions du ministère des Finances	7,6	7,5	7,2
Prévisions de Desjardins	7,6	7,6	7,3
<b>Bons du Trésor du Canada – 3 mois</b> (%)			
Prévisions du ministère des Finances	1,0	0,9	1,4
Prévisions de Desjardins	1,0	1,0	1,2
<b>Obligations fédérales – 10 ans</b> (%)			
Prévisions du ministère des Finances	2,3	2,9	3,8
Prévisions de Desjardins	2,3	2,8	3,1
<b>Taux de change</b> (¢ US)			
Prévisions du ministère des Finances	0,97	0,90	0,88
Prévisions de Desjardins	0,97	0,92	0,94

p : prévisions

Sources : Ministère des Finances du Québec et Desjardins, Études économiques

hypothèses utilisées par le ministère des Finances sont de façon générale assez semblables à nos plus récentes projections. Les risques de mauvaises surprises nous apparaissent donc limités. Cela dit, il y a toujours un certain degré d'incertitude associé aux prévisions économiques. Or, il n'y a aucune provision pour éventualités prévue pour les exercices 2014-2015 et 2015-2016.

#### MESURES POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Le plan du gouvernement pour relancer l'économie comprend cinq axes. L'ensemble des mesures représente une somme de 816 M\$ sur trois ans, dont une grande partie est attribuée au programme LogiRénov (333 M\$). Les cinq axes se présentent comme suit :

- Nouveaux appuis aux investissements privés, en portant l'accent sur les PME, notamment manufacturières, pour les rendre plus innovantes et accroître leurs exportations. Le taux d'imposition des PME pour les premiers 500 000 \$ de revenu imposable passera de 8 % à 6 % à partir du jour suivant le discours du budget et il sera diminué à 4 % dès le 1<sup>er</sup> avril 2015. Des mesures sont mises en place pour accroître le financement aux entreprises et développer l'entrepreneuriat. Un congé de cotisation au Fonds des services de santé (FSS) sera aussi accordé pour l'embauche par une PME de nouveaux travailleurs spécialisés. L'enveloppe globale pour accélérer les investissements privés, dont ceux des PME, s'élèvera à 544,8 M\$ sur trois ans.
- Mise en œuvre de la stratégie maritime, un plan pour exploiter de manière responsable le potentiel maritime du Québec tout en développant une expertise environnementale unique (7,4 M\$ sur trois ans).



- Renaissance du Plan Nord dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales. Les efforts dans ce secteur n'auront aucun impact financier.
- Mise en valeur des ressources naturelles présentes sur l'ensemble du territoire (7,4 M\$ sur trois ans).
- Poursuite des investissements dans les infrastructures. Le gouvernement devance en 2014-2015 des investissements totalisant 300 M\$, ce qui portera à 11,5 G\$ le niveau des investissements pour 2014-2015.

### **BAISSES DES DÉPENSES FISCALES ET HAUSSES DE TAXES**

Plusieurs autres mesures touchant à la fois les particuliers et les sociétés ont été annoncées aujourd'hui. Elles cherchent à rendre la fiscalité plus équitable, à encourager les aînés à demeurer sur le marché du travail et à diminuer les dépenses fiscales associées aux sociétés. Voici un aperçu des principales mesures qu'on retrouve dans le budget :

- Les dépenses fiscales seront diminuées pour un montant global de 104 M\$ en 2014-2015, de 347,7 M\$ en 2015-2016 et de 495,6 M\$ en 2016-2017. Ces baisses proviendront, entre autres, de la réduction de 20 % de certains taux de crédit d'impôt aux sociétés, mais aussi des limitations apportées à des mesures fiscales visant la capitalisation des entreprises (dont le report d'un an de l'autorisation de Capital régional et coopératif Desjardins d'émettre 150 M\$ d'actions et la réduction du crédit d'impôt pour l'acquisition d'actions de 50 % à 45 %).
- La taxe spécifique sur les produits du tabac sera haussée de 4,00 \$ par cartouche de 200 cigarettes, soit 0,50 \$ par paquet. La taxe passera de 25,80 \$ à 29,80 \$. L'objectif est d'inciter 50 000 fumeurs à arrêter de fumer et à diminuer le nombre de décès dû au tabagisme, mais elle rapportera 90 M\$ en 2014-2015 et 120 M\$ en 2015-2016. Le Québec demeurera la province où la taxation des produits du tabac est la moins élevée. On accordera 1 M\$ de plus pour lutter contre la contrebande.
- La taxe spécifique sur les boissons alcooliques sera uniformisée ce qui générera des revenus supplémentaires de 36 M\$ en 2014-2015 et 55 M\$ en 2015-2016. Cela se traduira par une baisse des taux applicables aux produits vendus pour consommation sur place et par une hausse de ceux applicables aux produits vendus pour consommation à domicile. Il faut rappeler qu'un montant annuel de 100 M\$ provenant de la taxe spécifique sera affecté au Fonds des générations en 2014-2015 et en 2015-2016. À compter de 2016-2017, une somme supplémentaire de 400 M\$ y sera versée, pour ainsi porter le versement total provenant de la taxe spécifique sur les boissons alcooliques au Fonds des générations à 500 M\$ annuellement.
- Des efforts additionnels de lutte contre l'évasion fiscale seront mis en place et devraient rapporter 111 M\$ en 2014-2015 et 133 M\$ en 2015-2016. Ces efforts consisteront à l'amélioration du contrôle dans le secteur de la construction, une présence accrue dans certains

secteurs à risque, l'implantation des modules d'enregistrement des ventes (MEV) dans le secteur des bars et des restos-bars, l'accélération du traitement judiciaire des dossiers pénaux de nature financière et à d'autres actions.

- Le crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience (65 ans et plus) sera bonifié afin d'inciter davantage ceux-ci à demeurer sur le marché du travail ou à y effectuer un retour.
- Un nouveau crédit d'impôt remboursable sera introduit pour les activités des aînés (70 ans et plus).
- L'âge d'admissibilité au fractionnement des revenus de retraite entre conjoints sera révisé pour le ramener à 65 ans. Cela devrait rapporter 52 M\$ en 2014-2015 et 55 M\$ en 2015-2016.

### **UN ENDETTEMENT SOUS CONTRÔLE**

Le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 devrait amener une réduction graduelle de la dette représentant les déficits cumulés, qui pourrait passer 124,9 G\$ au 31 mars 2015 à 114,5 G\$ au 31 mars 2019. Si l'on tient également compte des dépenses nettes en immobilisations (qui s'élèveront à 5,5 G\$ en 2014-2015), des sommes dédiées au Fonds des générations, des fluctuations des placements, des prêts et des avances ainsi que de certains autres facteurs, la progression de la dette brute du gouvernement québécois devrait certes se poursuivre, mais à un rythme de plus en plus faible. Ainsi, le ratio de la dette brute par rapport au PIB nominal devrait passer de 54,9 % au 31 mars 2015 à 50,0 % au 31 mars 2019. L'objectif ultime étant de ramener ce ratio à 45 % au 31 mars 2026, ce qui demeure toutefois un niveau assez élevé considérant le fait que la province la plus endettée après le Québec, soit l'Ontario, affichait un ratio de sa dette brute par rapport au PIB de 44,0 % au 31 mars 2013.

### **C'EST UN RENDEZ-VOUS POUR L'AN PROCHAIN...**

Avec le présent budget, le gouvernement s'est engagé à travailler très fort pour remettre les finances publiques sur les rails. Il compte, entre autres, sur les résultats des deux importantes commissions qu'il mettra en place pour agir de manière plus éclairée et efficace dans le prochain budget (2015-2016). La première, la Commission sur la révision permanente des programmes, s'occupera de l'aspect des dépenses du gouvernement. La seconde, la Commission d'examen sur la fiscalité s'attaquera davantage à l'aspect des revenus. Pour l'instant, le gouvernement n'avait pas suffisamment de temps pour procéder à des changements majeurs. Il a commencé à donner la direction de ses prochaines actions en réduisant les dépenses fiscales des sociétés, en allégeant la fiscalité des PME et en limitant la croissance de la fonction publique. Le gouvernement semble donc sur la bonne route pour donner une nouvelle direction aux finances publiques.